

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 15-436-1933 promuguant dans la colonie le décret du 24 février 1953 modifiant le décret du 2 décembre 1928 relatif à la police sanitaire maritime aux colonies.

n° 15-436-1933

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
24 mars 1933

Numéro JO  
n° 463 du 30/06/1935

Date du numéro  
30 juin 1935

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion, d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arret du 1er octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois décret et arrete deviennent exécutoire

**Vu** l'arrêté du 24 février 1933. modifiant le decret du 27 décembre 1928 relatif à la poltice sanitaire maritime aux colonies inséré au journal officiel de la République française du 1er mars 1933,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art.1er

Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 24 février 1933 susvisé, modifiant le décret du 27 decembre 1928 relatif à la police sanitaire maritime aux colonies.

#### Art. 2

—Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

Chapon-Baissac